

Compte rendu de la séance du 18 mai 2018

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Gaëtan LAMORINIÈRE, Elsy ROUSSET, Sylvestre VINCENT

Procuration : Grégory MAURIN à Alain ARGILIER

Absents excusés : Ludovic INSALACO et Gilbert GASTIGAR

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2018.

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte-rendu des diverses réunions

- Communauté de Communes : lecture du compte-rendu du bureau du 17 mai 2018
- SICTOM : réunion du 27 mars 2018
- Comité de pilotage de l'Ecole pour l'aménagement de la cour de l'école
- Commission départementale de la coopération intercommunale

3) Contrats territoriaux

En ce qui concerne la voirie, tous les projets n'ont pas été retenus. Le conseil municipal décide donc de réduire les travaux prévus

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les contrats territoriaux.

4) Adhésion au service retraite CNRACL du centre de gestion

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un renouvellement, la convention d'adhésion s'est terminée le 31/12/2017.

Le Conseil Municipal décide de renouveler cette adhésion

Vote : 7 voix POUR

5) Sectional de Déidou- Changement d'exploitant

Le GAEC de Déidou demande que la commune autorise le changement d'exploitant concernant le sectional Déidou Cros Roux La Fageole.

Après discussion, Gaëtan LAMORINIÈRE propose de confier le dossier des sectionaux à la SAFER.

Une liste des sectionaux et les plans ont déjà été préparés par la secrétaire.

Il est donc décidé de rencontrer dans un premier temps la SAFER et TERRA RURAL avant l'été et de faire dans un second temps une réunion avec tous les propriétaires concernés.

6) Rapport 2016 du SPANC

Ce rapport a été établi par la communauté de communes. Il est présenté aux conseillers municipaux.

7) Décision Modificative

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 9020	Terrassement terrain multisport	-620.00	
2315 - 9001	Chauffage au temple	620.00	

Vote 7 voix POUR

8) Avis sur le Projet Régional de Santé

M. le Maire expose un projet de délibération en émettant un avis défavorable sur le Projet Régional de Santé. Après débat, le Conseil Municipal, par 7 voix, vote CONTRE ce Projet.

9) Questions diverses

- Pot de l'Epicerie le samedi 2 juin à 11h

- Inauguration de l'Eglise reportée en septembre. Cette décision a été prise en accord avec la Présidente de l'APV

- Gaëtan LAMORINIÈRE demande l'installation de 3 petits panneaux indiquant "La Fichade"

- un avec une direction à gauche

- un avec direction à droite

- un lieu-dit

- Lecture d'un courrier de Mme ROBERT de Cros Garnon qui se plaint de la mise en place de ruches sur un chemin rural. Un nouveau courrier lui sera adressé prochainement.

Séance levée à 19h25

Vu le Maire